

# La question de la récitation

Lire et écrire à l'école, CRDP de Grenoble

Quoi qu'on ait dit, quoi qu'on ait fait – et on a dit et on fait beaucoup depuis les années 70 – en faveur d'une rénovation des pratiques pédagogiques concernant la poésie, il est patent que l'exercice de récitation, sous sa forme traditionnelle ou sous les avatars divers qui tentent de l'adapter à un public de plus en plus réticent, demeure la modalité la plus constamment assumée et, en primaire, souvent exclusive de l'appropriation du poème. Or, il est tout aussi patent que le recours systématique à la récitation ne permet en rien de satisfaire aux objectifs sans cesse réaffirmés depuis l'aube des temps scolaires par les textes officiels de former des lecteurs gourmands et habiles de la poésie. Inutile d'accumuler les preuves : tout le monde ou presque « passe » par la récitation, une infime minorité du lectorat adulte inclut dans sa pratique culturelle ordinaire la fréquentation des poèmes. Nous n'avons pas bien sûr la naïveté de penser que de là viendrait tout le mal, ni de réduire à un débat pédagogique un conflit culturel aux raisons nombreuses et complexes (historiques, sociologiques voire politiques). Mais on ne peut pas faire l'économie d'une critique raisonnée et précise d'une pratique pédagogique ritualisée si manifestement inefficace et inadéquate à son objet.

## ➤ Il n'est pas de mode unique d'accès au poème.

Disons d'emblée, pour lever tout équivoque et éviter de vaines polémiques, qu'il n'est pas question de récuser le principe même de la pratique orale du poème. Mais il devrait aller de soi pour tous qu'il n'est pas de mode unique d'accès au poème, que l'hétérogénéité même du fait poétique, l'extrême instabilité de ses enjeux et de ses formes excluent qu'on s'immobilise dans un modèle de lecture. La profération du poème est certes légitime mais ni plus ni moins que d'autres moyens d'investigation, le décryptage solitaire, le vagabondage muet, le ressassement intérieur, le picorage, la rêverie et l'analyse pourquoi pas ? Légitime donc mais sûrement pas obligée, ni même à privilégier, du moment du moins que nous avons affaire à un lectorat autonome. Il est nécessaire de révoquer en doute le préjugé qui veut que le poème soit fait pour être dit et le corollaire qui veut que ne pas oraliser un poème c'est manquer sa lecture. Généralisation abusive. Et s'est-on demandé jamais ce qui se perd d'un poème quand il est dit à voix haute ? Forcément sa polysémie, ce qui n'est pas loin d'être l'essentiel. On touche là à un problème de fond, spécifique dans le champ littéraire (indiscutablement, le théâtre et le conte sont initialement faits pour être dits en public, l'essai et le roman pour être lus), problème passionnant qu'escamote de fait l'intégrisme pédagogique qui fait de la récitation l'origine et la fin de l'expérience de la poésie. Si la poésie n'a jamais perdu de vue tout à fait ses origines qu'on suppose être l'incantation, il y a tout de même fort belle lurette qu'elle n'est plus chez nous un genre spécifiquement oral. Cela rappelle non pour contester par un intégrisme inverse l'intérêt de l'oralisation du poème (qui ne signifie de toute façon pas obligatoirement sa mémorisation) mais pour inciter les enseignants à la faire tenir aux élèves pour ce qu'elle est : un cas particulier de la lecture.

## ➤ Objectiver et définir les conditions d'une diction réussie.

Admettre la légitimité de la profération du poème n'aurait cependant pas dû exonérer les pédagogues de s'interroger sur les données, les contraintes et les exigences de la tâche à accomplir. Or, où et quand a-t-on défini la récitation, autrement qu'en termes de mémorisation et de bien dire – formule creuse au reste si elle n'est pas débattue et Dieu sait qu'en l'occurrence le débat sera contradictoire- ? Où et quand les enseignants concernés ont-ils eu l'occasion d'objectiver, d'inventorier et d'analyser les compétences requises par la situation : dire un poème appris par cœur devant un public ? Se sont-ils demandés s'il était nécessaire de savoir par cœur pour bien dire ? Et quel enseignant sera capable d'assumer ce qu'il demande à ses élèves : dire un poème devant une assemblée de ses pairs ? Qu'on permette ce ton polémique : nous ne parlons pas pour une poignée d'heureux extravertis qui « foncent » au tableau pour jouir de leur aisance, mais pour cette majorité d'élèves embarrassés d'une tâche dont ils n'éprouvent que les difficultés. Car tout se passe la plupart du temps hélas selon ce non sens pédagogique : on exige des élèves une performance sans qu'à aucun moment on élabore, après les avoir identifiées, les compétences indispensables à son accomplissement. Il s'ensuit que 90 % des récitations, même notées 10 sur 10 parce que « la leçon est bien sue », sont de purs échecs au regard de l'exigence qui est de mettre en scène la densité d'une émotion et la particulière dynamique d'une langue.

« Rien de plus difficile que de dire un poème devant un public », c'est en propres termes ce que nous dit un jour Michel Etcheverry, un des plus illustres et plus expérimentés sociétaires de la Comédie Française... Les limites de cet article n'autorisent pas à proposer l'analyse détaillée et argumentée qui conviendrait ici. Indiquons cependant, dans l'inconfort d'une formulation schématique les difficultés que rencontre un élève dans une séance traditionnelle de récitation, en gardant présente à l'esprit, cette évidence qu'on ne les rencontre pas successivement comme il apparaît dans l'inventaire, mais simultanément, donc confusément. L'énoncé d'une difficulté déterminant par défaut la compétence à acquérir, il est loisible de lire en filigrane dans cet exposé un programme précis d'actions spécifiques et ponctuelles à mener pour aider l'enfant à construire progressivement les moyens d'une éventuelle réussite.

- Sortir du groupe, se tenir seul devant le groupe dans un rapport frontal, donc sous le regard des autres, pour tenir une parole « impliquante ».
- Tenir l'auditoire dans son propre regard – ce que les enfants ne réussissent presque jamais adoptant des comportements de fuite : regard au sol, à côté, relation duelle au maître, voire dos tourné au public.
- Inscrire son corps dans un espace et lui donner présence et signifiante. Faut-il bouger ou non ? Se tenir debout-face-fixe ou tenter des variantes ?
- Maîtriser son corps en représentation : orientation, attitude, gestuelle, mimique... La plupart des élèves adoptent un comportement de fermeture ou se réfugient dans les poses normées ou stéréotypées.
- Maîtriser sa voix, ce qui suppose avec une claire conscience de sa réalité, sa plasticité, ses couleurs, ses reliefs. Or combien d'enfants connaissent leur voix ?
- Se faire entendre. On sait que la plupart des enfants se voient reprocher de ne pas parler assez fort. Reproche inacceptable si on ne leur a pas appris à porter leur voix, ce qui ne relève pas de la bonne volonté mais d'une technique. A la base de cet apprentissage la maîtrise de la respiration abdominale et la connaissance éprouvée des processus phonatoires.
- Varier le volume de la voix. On reproche souvent aux élèves la monotonie de leur diction. C'est moins un problème d'intonation que l'incapacité à alterner les degrés d'intensité, du murmure au cri, qui en est la cause.
- « *Ne pas parler trop vite* ». C'est là une des principales difficultés du diseur : ralentir le débit, jouer avec les silences, réaliser des rythmes... Cela n'est possible que si est intérieurement acceptée la situation de représentation, ce qui permet le relâchement du corps et l'installation sereine dans la durée.
- Articuler un texte toujours peu ou prou atypique du point de vue phonétique, lexical et syntaxique.
- Instituer le texte dans une intonation, le fameux « *Mets le ton !* », injonction désespérante, dont nul élève ne sait que faire. Or, pour l'essentiel, l'intonation n'est que la pointe émergée d'un iceberg dont les neuf contraintes précédentes constituent la part invisible mais déterminante.
- Apprendre par cœur

### ➤ Sortir de l'implication poésie = mémorisation

Inutile de dire que, dans l'exercice ordinaire de récitation, on évalue principalement le dernier item parce qu'il est le seul pour lequel l'attente est claire et – apparemment – clairs les critères de réussite et d'échec. Le reste est apprécié implicitement et intuitivement sans être autrement nommé qu'à la faveur de réprimandes du genre « *Parle plus fort – Arrête de gigoter – Ne t'appuie pas sur le tableau...* » Il faut dénoncer cet état de fait qui, bien qu'il détourne l'exercice de son objet véritable, perdure depuis des décennies dans l'effarante bonne conscience de tous, corps d'inspection compris. Disons clairement qu'apprendre à bien dire un poème n'a rien à voir avec la mémorisation, qu'il faut des années d'entraînement patient et rigoureux pour progresser dans cet exercice, que pour donner le goût de la poésie, il vaut sûrement mieux faire l'impasse sur la mémorisation systématique de poèmes au profit d'activités de lecture et d'écriture plurielles. Sortons une fois pour toute de cette étrange implication : poésie = mémorisation que rien ne justifie en théorie<sup>1</sup>. Il sera mille fois plus efficace d'user du temps imparti à la poésie pour exercer le goût et la curiosité des élèves aux « mille milliards de poèmes » disponibles – ce que la récitation vécue comme une fin en soi n'a jamais permis – que d'apprendre, le plus souvent à contrecœur trente ou quarante poèmes dont il ne reste quasiment rien à l'âge adulte, quelques incipit en général... Remplaçons définitivement la vieille récitation et son nostalgique parfum de poète à charbon par des jeux de diction brefs, fréquents et ordonnés et l'expérience de lectures croisées à voix haute. Plongeons les enfants dans la marmite à poèmes, laissons les mettre en mémoire ce que bon leur semble, un vers, une image, un poème et témoigner de ce choix, s'ils souhaitent et quand ils le souhaitent.

### ➤ En finir avec une conception héroïque de la littérature

Ajoutons pour finir et par scrupule qu'il faudrait bien sûr inscrire la présente critique de la récitation dans une théorie plus générale de l'usage social de la poésie, des représentations que l'école et donc les maîtres s'en font, et au-delà de la didactique de la littérature qui, la pédagogie de la poésie en témoigne de façon caricaturale, a toujours hésité dans ses objectifs : transmission, sacralisation-célébration, initiation, expertise, activation du sens... On verrait alors que la tradition de la récitation véhicule vis-à-vis du littéraire des normes comportementales et, par le recours à un répertoire aussi restreint que conservateur<sup>2</sup> un système de valeurs qui constitue les œuvres en lieux d'excellence et de référence absolue commandant une réception soumise. c'est-à-dire que l'inconvénient de la récitation, est qu'elle procède d'une conception héroïque de la littérature qui interdit au lecteur le libre commerce du texte, le confinant dans un rôle de faire valoir : il ne lui est demandé que de rendre à la chose les honneurs qui lui sont dus.

Quant à la récitation, n'oublions jamais ceci : quand on dit d'un comédien qu'il récite son texte, c'est, n'est-ce pas ?, qu'il est franchement mauvais. Le bon sens populaire, on le voit, a depuis longtemps tranché la question.

### Jean-Pierre Siméon

<sup>1</sup> Faut-il rappeler cette évidence ? On peut être amateur éclairé, fervent, cultivé, passionné de poésie sans s'imposer jamais de mémoriser un poème.

<sup>2</sup> cf Manuels et florilèges